

IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LE SECTEUR INFORMEL DANS LA PROVINCE DE KINSHASA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Introduction

Allegra KABAMBA MBUYI,

Professeure Associée,
Université de
Kinshasa, Faculté des
Sciences Économiques
et de Gestion,
Département des
Sciences Économiques,
allegra.kabamba@
unikin.ac.cd.

Crispin MABIKA MABIKA,

Professeur, Université
de Kinshasa,
Faculté des Sciences
Économiques et de
Gestion, Département
de Démographie,
crismabika@gmail.com.

Évariste MABI MULUMBA,

Professeur Ordinaire,
Université de
Kinshasa, Faculté des
Sciences Économiques
et de Gestion,
Département des
Sciences Économiques,
evambil@yahoo.com.

Depuis décembre 2019, le monde entier fait face à une pandémie à corona virus qui a détruit des millions de vies humaines à travers le monde (environ 4,5 millions) et inversé les progrès socio-économiques engrangés depuis des décennies. Causée par le Sars-Cov-2 (*Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2*)¹, ce corona virus découvert en Chine méridionale (ville de Wuhan, province de Hubei) s'est propagé à une vitesse exponentielle aux quatre coins du monde².

Bien que le nombre d'infections et de décès sur le continent africain soit à ce jour plus faible que dans d'autres régions du monde³, l'impact de la COVID-19 sur le secteur économique en Afrique s'est fait cruellement sentir, surtout pour les acteurs du secteur informel. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) affirme que 1,6 milliard de travailleurs du secteur informel sont affectés de manière significative par la COVID-19 et une baisse des revenus de 60% au niveau mondial⁴. On note aussi une augmentation du taux de chômage et de sous-emploi, ainsi qu'une restructuration économique à grande échelle comme conséquence de la COVID-19. Le nombre d'entreprises informelles touchées par l'économie pendant la pandémie est estimé à 436 millions, dont

- 1 Cristiano SALATA, Arianna CALISTRI, Cristina PAROLIN et Giorgio PALU, "Coronaviruses : a paradigm of new emerging zoonotic diseases" in *FEMS* (décembre 2019), n° 9, pp. 1-5.
- 2 John S. MACKENZIE et David W. SMITH ? "COVID-19 : a novel zoonotic disease caused by a coronavirus from China: what we know and what we don't" in *National Library of Medicine* (août 2020), n° 1, pp. 45-50.
- 3 Max ROSER, Hannah RITCHIE, Esteban ORTIZ-OSPINA, Joe HASELL, "Coronavirus Pandemic COVID-19)", in *Notre monde en données* (2020),
- 4 ILO, *COVID-19 crisis and the informal economy immediate responses and policy challenges*, (Mai, 2020), p. 8.

111 millions dans le secteur manufacturier, 51 millions dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, et 42 millions dans d'autres secteurs⁵.

Dans la littérature, les impacts des épidémies sur l'économie ont été largement étudiés. En effet, les maladies infectieuses ont entraîné une baisse de la productivité agricole dans les zones rurales des Pays en Développement (PED). Gatiso et al.⁶ ont déclaré que l'épidémie de virus Ebola a joué un rôle dans la réduction des revenus des ménages, la menace de la sécurité alimentaire et la dégradation du capital social au Liberia. En outre, les recherches sur les impacts de l'épidémie du Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) en Afrique ont montré que cette épidémie a réduit l'accès des jeunes aux moyens de subsistance⁷. Si plusieurs études ont décrit les effets négatifs de l'épidémie sur l'économie, les impacts de la pandémie à COVID-19 sur l'économie informelle ne sont toujours pas clairs. En effet, les études antérieures qui se sont focalisées sur les impacts de la crise sur l'économie informelle n'ont pas mis en exergue les aspects spécifiques de la crise liés à la catastrophe pandémique. Cette étude devient donc capitale afin de compléter les théories existantes.

La République démocratique du Congo (RDC) a été touchée par la COVID-19 depuis le 10 mars 2020, alors qu'elle était sur le point de mettre fin à la 10^e vague de l'épidémie d'Ebola. En vue de freiner la propagation de la pandémie qui met en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population, la RD Congo a mis en place, en mars 2020, par ordonnance n°20/014 du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence, des mesures d'endiguement et d'atténuation de propagation du virus, ainsi que des mesures de soutien aux secteurs les plus touchés.

Si les mesures de restriction visant à endiguer la COVID-19 ont permis de freiner relativement la propagation de la maladie en RD Congo, ces mesures, combinées avec le contexte international, ont eu de fortes répercussions sur les différents segments de la vie socio-économique du pays, notamment dans le secteur informel. Ce secteur est reconnu comme un pilier pour la survie des ménages. Avec un taux d'employabilité de près de 77 % des Congolais, il joue un rôle prépondérant dans l'économie congolaise et pourvoie à plus de 70% des revenus des ménages dans la province de Kinshasa. Ainsi, il participe à la réduction de la pauvreté et des inégalités en donnant la possibilité aux ménages kinois sans emploi de générer des revenus⁸.

Cependant, l'impact global de la maladie ainsi que les mesures

5 ILO, Spotlight brief: Unemployment Benefits : Co1-untry responses and policy considerations in the context of COVID-19 in *ILO* (septembre, 2020), p. 20.

6 Tsegaye GATISO, Isabel ORDAZ-NÉMETH, Trokon GRIMES, Menladi LORMIE, Clément TWEH, Hjalmar S. KÜ, Jessica JÜNCKE, "The impact of the Ebola virus disease (EVD) epidemic on agricultural production and livelihoods in Liberia" in *PLOS Neglected Tropical Diseases* (mars 2022), n° 8, pp. 1-17.

7 Nicola ANSELL, Flora HAJDU, Lorraine VAN BLERK, Elsbeth ROBSON, "AIDS-affected young people's access to livelihood assets : Exploring 'new variant famine' in rural southern Africa" in *Journal of Rural Studies* (août 2016), n° 46, pp. 23-34.

8 ILO, State of Kills, Democratic Republic of the Congo, 2019, p. 154.

subséquentes sur le secteur informel ne répondent pas aux préférences théoriques et deviennent une priorité pour les décideurs. Comprendre les impacts de la pandémie sur le secteur informel à Kinshasa en RD Congo est utile pour développer le concept de résilience de ce secteur à de nouveaux types de crises. C'est également utile dans la formulation des politiques gouvernementales afin de régulariser ce secteur. Tout en considérant l'apport non négligeable du secteur informel dans l'économie congolaise, il apparaît donc judicieux d'évaluer d'une part l'impact que cette pandémie a eu sur le secteur informel et d'autre part, de comprendre la réaction des acteurs du secteur informel suite à l'instauration de ces mesures de restriction.

Cet article met en évidence l'impact de la crise sanitaire du Coronavirus sur le secteur informel à Kinshasa à travers une étude des impacts basée sur les données d'enquête du ministère du Plan en RD Congo. La présente étude s'articule comme suit : la section 1 fournit une brève revue de la littérature. La section 2 décrit la méthodologie et les données. Les résultats sont présentés et discutés dans la section 3. Une conclusion clôture l'étude.

1. Revue de littérature

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, plusieurs études se sont concentrées sur l'impact de cette crise sanitaire sur l'économie. Ngumkeu et Okou⁹ constatent que la crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a eu un impact plus important dans les Pays en Développement (PED) que dans les pays développés. En effet, l'amplification de la crise pour les acteurs informels au Nigeria est causée par les lacunes institutionnelles (mauvaise application des lois), les conditions de travail rudes, la non-participation des travailleurs informels à la prise de décision, etc. Par ailleurs, Onana¹⁰ teste les hypothèses optimistes qui sont faites sur l'économie informelle (comme la survie de la crise) et les hypothèses pessimistes (comme les pertes) en Indonésie. Il a constaté qu'à long terme, le secteur informel risque de ne plus être considéré comme le moyen alternatif de l'amélioration du revenu des ménages mais plutôt comme un moyen de flexibilité de l'emploi. Pitoyo¹¹ rapportent que la COVID-19 a eu des effets à court et à long termes sur l'économie rurale en Inde. Cette pandémie a davantage enfoncé la pauvreté d'environ 400 millions de travailleurs informels et risque de créer une migration inverse des zones urbaines vers zones rurales.

En comparant les pertes d'emplois entre les deux secteurs, Estupinan¹²

9 Pierre NGUMKEU et Cedric OKOU, "A Tale of Africa Today : Balancing the Lives and Livelihoods of Informal Workers during the COVID-19 Pandemic" in *Banque Mondiale* (octobre, 2020), n° 3, pp. 1-8.

10 Jean Christophe ONANA, "État des Lieux et Bref Aperçu des Effets Socio-Économiques" in *ULaval* (juin, 2020), pp. 1-15.

11 Agus Joko PITOTO, Bagas ADITYA, et Ikhwan AMRI, The impacts of COVID-19 pandemic to informal economic sector in Indonesia : Theoretical and empirical comparison in *Conférence Web E3S* (Octobre, 2020), n° 200, pp. 1-8.

12 Xavier ESTUPINAN et Mohit SHARMA, "Job and Wage Losses in Informal Sector due to the

estiment que la COVID-19 a entraîné la perte d'emplois des travailleurs informels de 22,6% alors que les travailleurs formels ne subissent que 3,6 % de pertes. En outre, les travailleurs informels ont subi une perte de salaire de 635,53 milliards de dollars. L'impact négatif de la COVID-19 sur l'emploi informel nécessite un changement dans le cadre de la protection sociale pour faire face à la crise. Ces recommandations corroborent les recommandations des organismes internationaux qui ont souligné la nécessité d'une assistance immédiate pour protéger les travailleurs informels via la protection sociale¹³. Dans le même ordre d'idées, Danquah et al.¹⁴ montrent que la pandémie a un effet négatif significatif sur l'emploi informel en Afrique subsaharienne. Narula¹⁵ démontre que la pandémie de la COVID-19 favorise un engagement plus actif avec les acteurs informels, les plaçant sur un pied d'égalité avec les acteurs formels.

2. Données et méthodologie

2.1. Données

L'étude a porté sur la province épicentre de la Covid-19 en RDC, à savoir la province de Kinshasa. Un échantillon aléatoire de ménages avec UPI (Unités de Production Informelle) a été tiré. Les unités statistiques utilisées sont issues du Recensement Général des Entreprises (RGE) de la RD Congo de 2018¹⁶. À partir de cette base, tous les ménages ont été répertoriés de façon exhaustive en distinguant les ménages ordinaires des ménages avec UPI. La collecte des données s'est faite par appel téléphonique et les personnes répondant ont été interrogées par téléphone, grâce à leur numéro obtenu à partir de la base de RGE.

Au sein de la base de RGE, il a été tout d'abord répertorié des contacts téléphoniques des personnes de référence pour des vérifications de routine : téléphone toujours opérationnel, statut depuis le RGE et, enfin, consentement à participer par interview téléphonique à la présente étude des impacts économiques. C'est après cette opération que l'échantillon aléatoire de l'étude des impacts a été lancé pour la collecte officielle.

COVID-19 Lockdown Job and Wage Losses in Informal Sector due to the COVID-19 Lockdown Measures in India" in *SSRN Electron. Journal* (août, 2020), pp. 1-24.

13 Malte REICHEL, Kinga MAKOV, K. ; Anahit SARKISSIAN, "A. The impact of COVID-19 on gender inequality in the labor market and gender-role attitudes" in *European Societies* (septembre 2020), n° 51, pp. 228-245.

14 Michael DANQUAH, Simone SCHOTTE, Kunal SEN, "COVID-19 and Employment : Insights from the Sub-Saharan African Experience" in *PubMed Central* (septembre 2020), n° 1, pp. 23-30.

15 Rajneesh NARULA, "Policy opportunities and challenges from the COVID-19 pandemic for economies with large informal sectors" in *Journal of International Business Policy* (juin 2020), n° 3, pp. 302-310.

16 Le RGE a été mené par le Ministère du Plan à travers l'Institut National de la Statistique (INS) en 2018.

Choix de la province

Suite aux contraintes financières, l'étude n'a pris en compte que la province de Kinshasa. En effet, ce choix raisonné s'est basé sur les caractéristiques suivantes :

- La forte incidence de la pandémie à COVID-19 sur la province : Kinshasa a été reconnue comme l'épicentre de la COVID-19 en RD Congo.
- Le nombre de cas COVID-19 élevé ainsi que de mesures de restrictions les plus sévères possibles pour les populations : Kinshasa est la province qui a enregistré le 1^{er} cas COVID-19 le 10 mars 2020 en RD Congo, et a eu des taux élevés des cas positifs COVID-19 et de mortalité durant la période COVID-19. Pour atténuer le taux de contamination, le gouvernement congolais a instauré des mesures de restriction visant à la mise en quarantaine de Kinshasa et le confinement de la commune de la Gombé (plaque tournante de Kinshasa).
- Le lien direct de l'activité économique avec les autres provinces : Kinshasa est la province par excellence qui a une influence sur elle-même et sur les autres provinces.
- L'intensité de l'activité économique et la diversité des secteurs offrant plus d'opportunités pour les analyses des impacts économiques : Kinshasa est la plaque tournante du pays tant au niveau de l'économie formelle que des activités informelles.
- La concentration de la population : alors que la RD Congo compte environ 95 784 841 d'habitants, Kinshasa compte plus de 15 millions d'habitants, alors qu'elle fait partie des plus petites provinces en termes de superficie. Elle est caractérisée par une forte pression démographique.

Tableau 1 : Échantillon de l'étude d'impacts économiques par secteurs d'activité

Secteurs d'activités	Kinshasa
Agro-alimentaire	2,02
Artisanat	12,12
Services	17,17
Commerce	68,69
Total	100 (556)

Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

La répartition des UPI selon les branches d'activité permet donc de retrouver le poids de chaque branche du secteur informel. En effet, un total de 382 UPI a été dénombré dans la branche du commerce où presque la moitié des ménages détient une unité pour subvenir à ses besoins. Ces commerces sont de toutes les tailles, mais les unités de plus petites tailles

y dominant. Cette observation donne une idée de la création d'emplois par la branche du commerce dans le secteur informel. Le poids de l'agro-alimentaire est peu considérable au sein des UPI.

2.2. Méthodologie

Pour faire ressortir et mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur le secteur informel à Kinshasa, un questionnaire a été conçu et administré aux responsables des UPI au sein des ménages afin de procéder à l'évaluation des écarts.

2.2.1. Échantillonnage

Cerner l'impact économique de la pandémie de la COVID-19 sur les UPI requiert un sondage aléatoire intégré en fonction des caractéristiques de l'unité statistique en jeu. Le principe fondamental de la qualité des indicateurs repose sur le caractère aléatoire ou probabiliste de l'échantillon, c'est-à-dire la chance pour chaque UPI d'être sélectionnée pour faire partie de l'échantillon. Notons que les unités statistiques sont caractérisées différemment non seulement dans le temps (ancienneté de l'UPI...) mais aussi dans l'espace (localisation, lieu d'exploitation). Le temps et l'espace sont des caractéristiques qui influencent le ressenti des impacts économiques de la COVID-19 sur les UPI. Ainsi, le sondage s'est fait à plusieurs degrés avant de sélectionner l'unité statistique la plus petite.

2.2.2. Analyse des écarts

Pour les indicateurs quantitatifs dont on maîtrise l'évolution sur plusieurs années auparavant, l'analyse des écarts consiste à comparer le niveau des indicateurs prélevés à deux périodes de référence¹⁷. Les écarts observés en période de choc pourraient être imputés aux perturbations et d'autres dysfonctionnements consécutifs à la crise. C'est le cas des impacts économiques dont il est question dans cette étude. Dans l'hypothèse de l'évolution progressive des indicateurs avec le temps, l'écart sera toujours calculé en soustrayant l'indicateur au temps initial de l'indicateur au temps suivant.

$$\text{Impact}_x = \text{Ind}_x^t - \text{Ind}_x^{t-n} \quad (1)$$

Où :

- Impact_x , est l'impact économique X calculé dans l'intervalle de temps COVID-19 ;
- Ind_x^t , est l'indicateur X observé en temps COVID-19 ;
- Ind_x^{t-n} est le même indicateur X observé plus tôt avant la période de COVID-19.

¹⁷ Derek CHANNON et Tanya SAMMUT-BONNICI, Joint Ventures. *Wiley Encyclopedia of Management*, (2015), n°12, pp. 1-3.

L'étude porte sur la province de Kinshasa entre 2 périodes : mars 2020 (période avant-COVID 19) et mars 2021 (période pendant COVID-19).

3. Résultats empiriques et discussions

L'analyse des écarts a permis de mieux capter l'impact de la COVID-19 sur les UPI à Kinshasa à travers les éléments suivants :

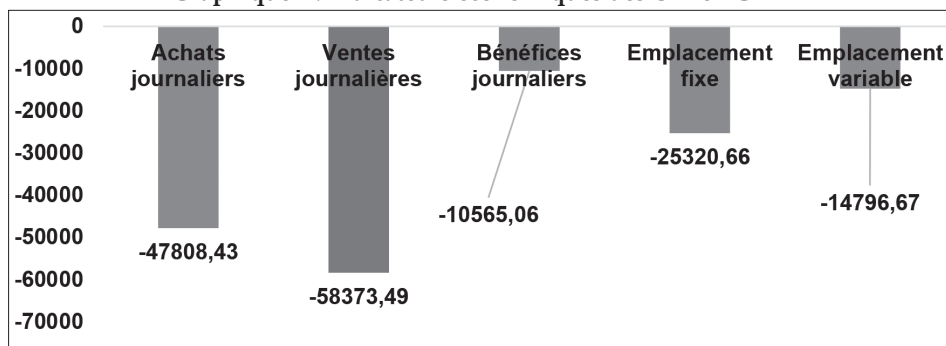
3.1. Principaux indicateurs des Unités de Production Informelle (UPI)

L'analyse économique des UPI passe par l'identification de principaux indicateurs de la trésorerie, du coût de l'emplacement et de la main d'œuvre qui permettent d'évaluer, avec plus de netteté, l'impact de la crise sanitaire sur le secteur informel.

Le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel lui-même, avec une moyenne journalière de 85.445,11CDF avant COVID-19 ; les restrictions imposées pour endiguer la COVID-19 ont sensiblement affecté le secteur informel avec une baisse des achats de 55,95%. Le chiffre d'affaires journalier moyen des UPI, qui s'élevait à 109.786,81CDF avant COVID-19, a chuté à 51.413,31CDF pendant COVID-19. Avec la diminution des achats par suite de la crise sanitaire, les ventes des UPI se sont sensiblement réduites de près de 50%. La baisse sensible des activités informelles a affecté négativement le bénéfice moyen des UPI qui est passé de 24.341,69CDF à 13.776,63CDF.

Avec l'entrée en vigueur des mesures de restriction pour endiguer la COVID-19, le coût de l'emplacement des UPI a été sensiblement impacté. En effet, la fermeture de plusieurs activités informelles a réduit les coûts de l'emplacement fixe et variable respectivement de 37,54% et de 30,63%.

Graphique 1 : Indicateurs économiques des UPI en CDF

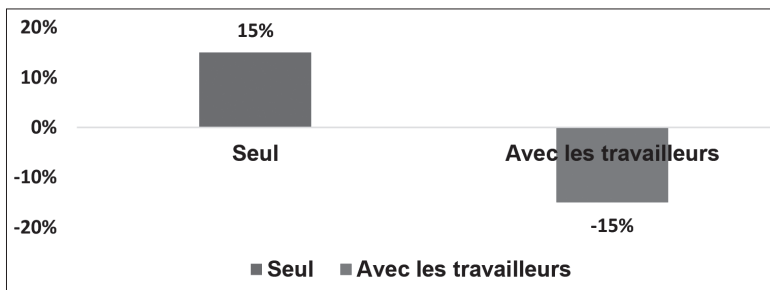


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.2. Main-d'œuvre

Le secteur informel est devenu, depuis la décennie 90, le principal pourvoyeur d'emplois en RDC. Au niveau de principales villes africaines (Yaoundé, Abidjan, Dakar, etc.), trois quarts des UPI comptent un seul employé et seules 7% emploient plus de trois personnes ; la taille moyenne d'une UPI étant de 1,5 personne, ce qui n'est pas trop loin de la réalité Kinois (1,2). Avec la COVID-19, le taux d'employabilité d'un travailleur par UPI à Kinshasa a sensiblement augmenté, justifié par une baisse temporaire des activités de l'UPI. Par ailleurs, la quasi-fermeture des activités informelles a réduit le nombre des travailleurs de 37% à 22%. On notera par ailleurs une variation positive d'emploi des dirigeants des UPI de 15% pendant COVID-19.

Graphique 2 : Situation sur la Main-d'œuvre

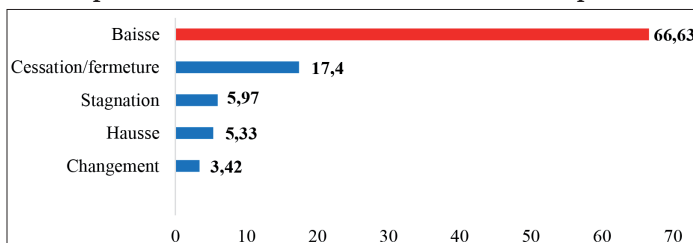


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.3. Situation sur la demande et l'offre des UPI

Au niveau de l'offre (voir graphique 3), le maintien et le développement d'autres activités ont été observés avec la crise sanitaire. La totalité des dirigeants et la quasi-totalité des travailleurs ont fait état d'une baisse importante (66,63%) et/ou d'une cessation / fermeture de l'activité (17,4%). Rares (5,97%) sont ceux qui mentionnent une situation inchangée de leur activité par rapport à avant COVID-19. Les mesures de restriction ont occasionné le développement de certaines activités (livraison, +5,33%) et la réorientation d'autres activités passant de la vente physique à la vente en ligne via les réseaux sociaux (3,42%).

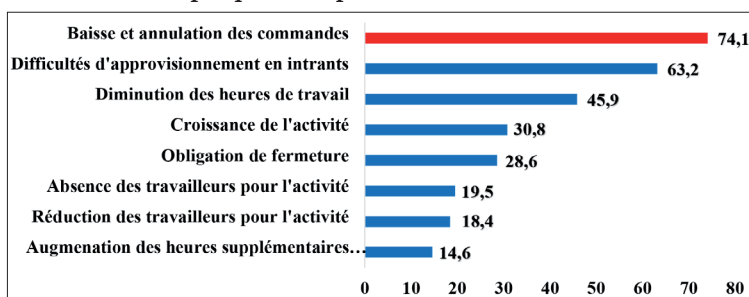
Graphique 3 : Impact de COVID-19 sur l'activité des UPI des provinces enquêtées



Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

Du côté de la demande, la crise liée à la COVID-19 a eu pour incidence une baisse et annulation significative des commandes de l'ordre de 74,1% des UPI. Ainsi, plus de 63,2% des dirigeants mentionnent des difficultés d'approvisionnement qui s'expliquent par les mesures de restriction tant au niveau local (le confinement de la commune de Gombé et la mise en quarantaine de la province de Kinshasa) qu'au niveau international (fermeture des frontières internationales). La mise en œuvre des mesures de distanciation sociale avec l'entrée en vigueur du service minimum a affecté négativement les heures de travail et donc réduit l'activité des UPI. Par ailleurs, le confinement (fermeture de grands marchés) a occasionné le développement du commerce en ligne (les réseaux sociaux) et des services (livraison à domicile avec des taxi-motos).

Graphique 4 : Impacts directs sur l'activité

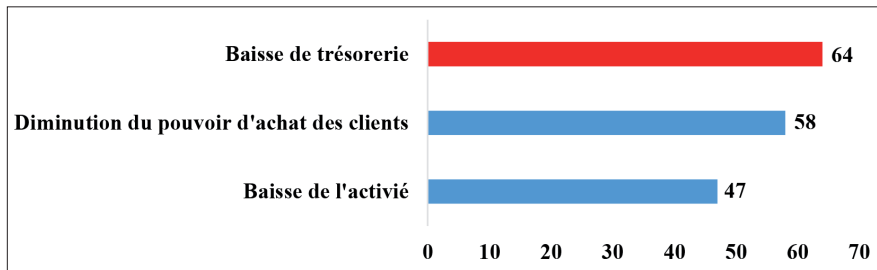


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.4. Facteurs liés à la fermeture des UPI

Parmi les secteurs couverts par l'étude d'impact, les proportions de cessation complète d'activité pendant la période de confinement sont les plus élevées dans les secteurs de la coiffure, de la restauration et de l'évènementiel (88%), de la coiffure (82%), de la couture et confection (73%) et du secteur agro-alimentaire (42%). Concernant le transport, c'est essentiellement avec le couvre-feu et une réduction du nombre de passagers. La première cause de la fermeture de l'activité liée à la COVID-19 demeure la baisse constante de trésorerie (64%) que subissent les UPI. La deuxième cause est la baisse du pouvoir d'achat des clients (58%) occasionnant en troisième lieu, la réduction sensible de l'activité (47%) et du chiffre d'affaires.

Graphique 5 : Facteurs liés à la fermeture de l'UPI

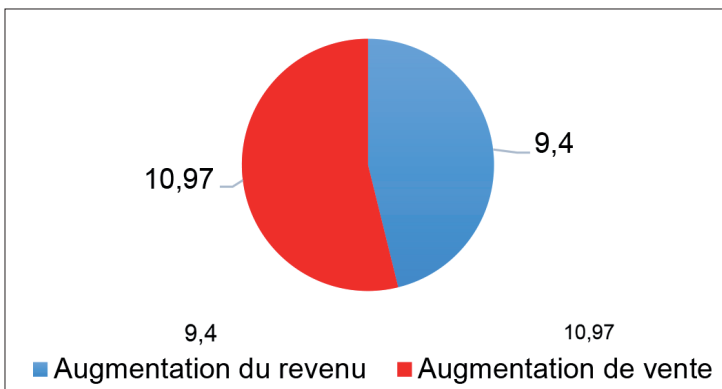


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.5. Opportunités et difficultés liées à la COVID-19 par les UPI

Le dysfonctionnement rencontré dans le secteur formel depuis le début de la décennie 90 a occasionné les pratiques informelles. En effet, grâce au secteur informel, les populations démunies, qui n'ont pas pu trouver un emploi et/ou dont le secteur formel ne permet pas une prise en charge intégrale ont créé des unités informelles pour contourner tous ces maux. Avec une forte absence du fisc, le secteur informel, par sa capacité d'entreprendre, permet de financer en grande partie les besoins de première nécessité des populations démunies. Depuis mars 2020, bien que les mesures de restriction aient affecté négativement les activités informelles, elles ont eu un effet relativement positif sur la vente moyenne notamment les ventes en ligne (10,83%) et le revenu moyen (9,7%).

Graphique 6 : Avantages tirés par les UPI pendant COVID-19



Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

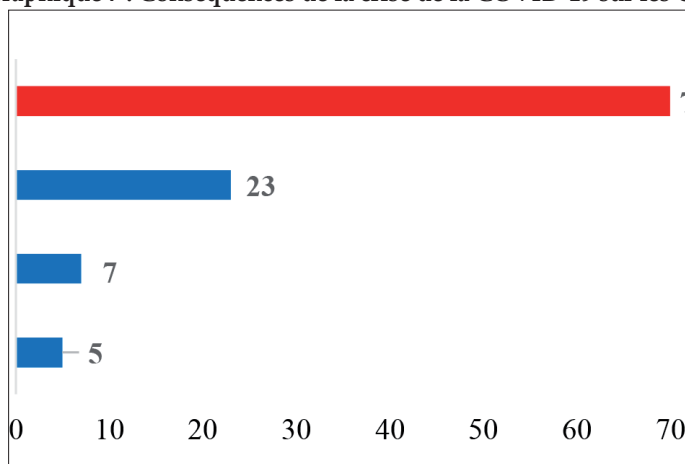
3.6. Difficultés liées à la COVID-19 pour les UPI

Les activités informelles sont dans la plupart des cas (64,3%) exposées aux tracasseries des agents de l'État représentant. Les responsables des UPI estiment que pareils comportements des agents publics ont pour conséquences de rendre les activités informelles plus vulnérables. En plus, la dépréciation continue du franc congolais par rapport au dollar américain a contribué à détériorer le pouvoir d'achat des ménages et a conduit à la baisse ou à l'annulation de la demande des clients à Kinshasa (70,4%), mettant en péril les stratégies qu'ils ont définies pour assurer la survie de leurs activités.

3.7. Conséquences de la COVID-19 sur l'activité des UPI

La baisse, voire l'arrêt, de l'activité des UPI a été confirmée par la quasi-totalité (80,93%) des UPI et dans tous secteurs confondus. La réduction de la clientèle (75,6%) et les difficultés d'approvisionnement en matières premières (68,13%) sont les plus fréquemment mentionnées comme conséquence de la COVID-19. Avec une faible trésorerie, les UPI sont confrontées à des difficultés d'accès et de remboursement du crédit obtenu avant COVID-19 (47,33%). 43% des dirigeants mentionnent la réduction des heures de travail comme un facteur qui devrait entraîner une réorientation des activités ou des modalités de travail. La question de réduction du temps de travail ou chômage temporaire des travailleurs ne concerne pas les travailleurs installés à leur propre compte. Seuls 21,67% de l'ensemble des dirigeants font mention de cette conséquence.

Graphique 7 : Conséquences de la crise de la COVID-19 sur les UPI

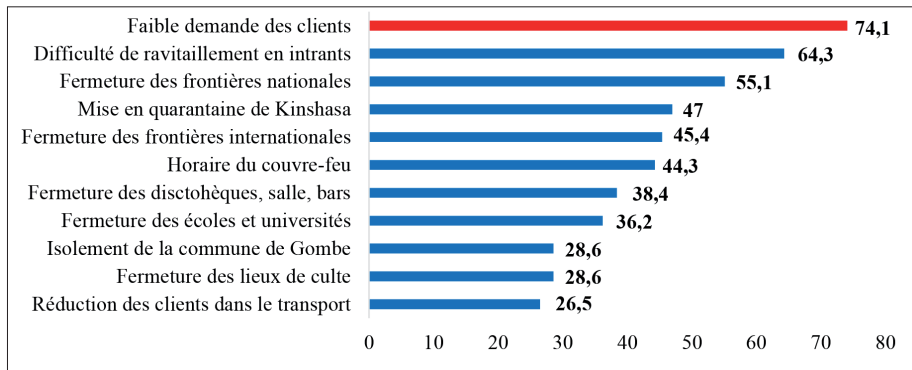


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.8. Canaux de transmission de la COVID-19 sur l'activité des UPI

Le principal canal de transmission de l'impact de la COVID-19 sur l'activité demeure avant tout la faiblesse de la demande de la part des clients (74,1%) qui affecte toutes les activités informelles. La difficulté d'approvisionnement en intrants (64,3%) est le deuxième canal de transmission. La rareté et la cherté des intrants d'une part, et la diminution de la demande des clients, d'autre part, ont sensiblement affecté les activités informelles. À ceci s'ajoute la mise en quarantaine de la province de Kinshasa (47%) qui a eu un effet néfaste sur les activités commerciales à Kinshasa et dans les autres provinces, la fermeture des frontières nationales (55,1%) et internationales (45,4%) a contribué à l'arrêt des activités informelles, le couvre-feu (44,3%) a influencé négativement les activités des services et la fermeture des discothèques, salles et bars, restaurations a affecté le secteur de services.

Graphique 8 : Canaux de transmission de l'impact de la COVID-19

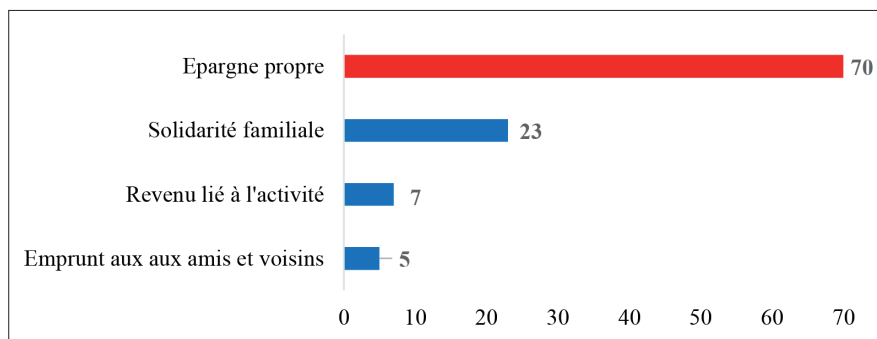


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.9. Stratégies de Résilience et Perspectives

Les mesures de restriction ont entraîné d'une part la suspension temporaire des activités particulièrement dans les secteurs de l'éducation, du transport de passagers, de l'hôtellerie, des restaurants, bars et marchés. Aussi, dans d'autres secteurs, l'activité a-t-elle été sensiblement réduite, comme le commerce avec la fermeture des marchés, particulièrement touché par le marché central de Kinshasa. Toutefois, certains commerçants disposant de boutiques dans les quartiers ont pu continuer leurs activités. Pour financer leurs activités à la suite des effets néfastes liés à la COVID-19, 70% des dirigeants des UPI ont financé leurs UPI par leurs fonds propres et 23% par solidarité familiale.

Graphique 9 : Stratégies de résilience

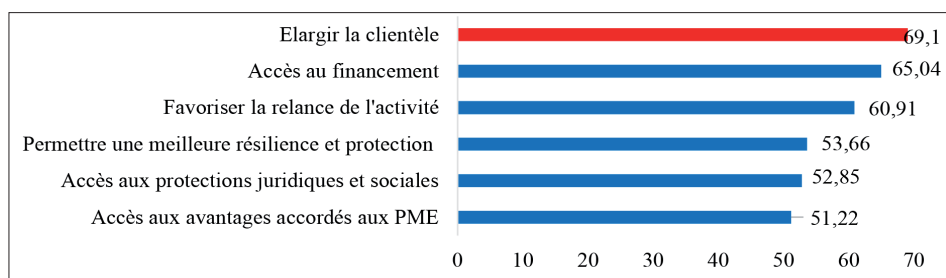


Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

3.10. Reconnaissance de l'activité des UPI des provinces enquêtées

L'absence d'identification ou de reconnaissance d'un métier apparaît plus que jamais comme un obstacle pour les UPI. Pour beaucoup de dirigeants d'UPI, la formalisation est une condition préalable de reconnaissance du métier, permettant de relancer et d'élargir la clientèle (69,1%), de faciliter l'accès au financement (65,04%), de favoriser la relance de l'activité (60,9%), de permettre une meilleure résilience et protection contre des chocs similaires (53,7%), d'avoir un accès aux protections juridiques et sociales (52,9%) et de bénéficier des avantages et mesures accordés par l'État aux entreprises formelles (51,2%).

Graphique 10 : Raisons/Motivations pour passer de l'informel au formel



Source : Données de l'étude d'impacts, Ministère du Plan/RDC, 2021.

Conclusion

L'impact socio-économique de la COVID-19 sur le secteur informel à Kinshasa en RDC a été réel et perceptible. Pour essayer de faire face aux mesures de restriction liées à la COVID-19, et en fonction de leurs niveaux respectifs de résilience, les UPI ont développé des pratiques qualifiées de stratégies de résilience souvent néfastes qui débouchent sur un cercle vicieux d'appauvrissement. Il s'agit principalement de la compression des dépenses (y compris les dépenses vitales), du recours à l'épargne pour l'infime proportion de la population qui en jouit, la vente des biens de valeur, la sollicitation de l'aide incertaine, le recours à des crédits à des taux usuraires, etc.

Malgré la mise en œuvre des stratégies de résilience, la crise de la COVID-19 a mis en évidence les difficultés associées à l'absence d'identification des activités. Ne pas être légalement couverts par les administrations fiscales peut signifier ne pas payer d'impôts sur les bénéfices, certes, mais, cela ne signifie pas l'exemption totale de taxes ou d'amendes. Cela équivaut plutôt à être invisible des registres sur lesquels se basent les administrations pour cibler les bénéficiaires lorsqu'il s'agit d'octroyer des aides ou appuis apportés par l'État en réponse à la crise.

Face aux effets néfastes de la crise sanitaire sur le secteur informel dans la province de Kinshasa et, tenant compte de son importance sur l'économie, le gouvernement congolais devrait proposer la reconnaissance/régularisation du secteur informel qui emploie et rémunère plus de 50% de la population active afin d'aider les différents acteurs qui interviennent dans le bien-être des ménages. ■